



L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/03/2025
Date d’Affichage	08/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBouc, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc, Mr Patrick DEMARQUET.

Absents :

Mr Boris BOYAVAL

N°023-2025**Validation des subventions aux associations communales**

Madame Stéphanie GARNIER, 3^{ème} adjointe, présente la proposition de subventions aux associations étudiée lors de la réunion de bureau du 6 mars 2025.

Après échanges et discussions, en commission et en bureau, il est proposé d’attribuer les subventions suivantes :

■ Sport

A.G.Y.L (gymnastique)

500.00 €

■ Culture

Les Amis des Verriers

250.00 €

Pour toute autre demande de subvention en cours d’année, elle sera étudiée en fonction des possibilités financières de la commune.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 035-213501380-20250313-D023_2025-DE

	2024	Demandée 2025	Proposition 2025	Accordée 2025	pour la location de Barnum
AGYL	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
AMICALE CYCLISTE	0,00 €				
AMIS DES VERRIERS	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	280,00 €
APE LAIGNELET	500,00 €	600,00 €	500,00 €	500,00 €	280,00 €
ASSOCIATION ALSH	- €	Pas de demande	Elle sera étudiée en cas de sollicitation en-cours d'année		
CATM - CITOYENS DE LA PAIX	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
CF2L - Bocage Football Club	3 690,00 €	3 690,00 €	3 759,00 €	3 759,00 €	
CLUB DES AGNEAUX	1 300,00 €	a définir	1 500,00 €	1 500,00 €	
COMITE DE JUMELAGE	- €	Pas de demande	Elle sera étudiée en cas de sollicitation en-cours d'année		
COURSE NATURE LAIGNELET	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	280,00 €
DANS BREIZH	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
FEU DE LA SAINT-JEAN	750,00 €	1 000,00 €	750,00 €	750,00 €	280,00 €
TC2L - Tennis Club	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Comice Agricole du Canton Nord	381,30 €	pas de demande pour 2025	388,43 €	388,43 €	
OCAS	3 321,00 €	pas de demande pour 2025	3 383,10 €	3 383,10 €	
GROUPEMENT JEUNES BOCAGE FOUGERAIS	3 690,00 €	3 690,00 €	3 759,00 €	3 759,00 €	
TOTAL (I)	17 582,30 €	12 430,00 €	17 489,53 €	17 489,53 €	

	2024	Demandée 2025	Proposition 2025	Accordée 2025
DIWAN			100,00 €	100,00 €
LES PETITS DOUDOUS				
REVES DE CLOWN		demande pour 2025		
SOLIDARITE PAYSANS BRETAGNE		demande pour 2025		
EUROP RAID	300,00 €			
ATD QUART MONDE		demande pour 2025		
SECOURS POPULAIRE PAYS DE FOUGERES		demande pour 2025		
CLIC HAUTE BRETAGNE		demande pour 2025		
TOTAL (II)	300,00 €	0,00 €	100,00 €	100,00 €
TOTAL (I) + (II)	17 882,30 €	12 430,00 €	17 589,53 €	17 589,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les subventions proposées par la commission finances et les soutiens habituels ci-dessus énoncés
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

